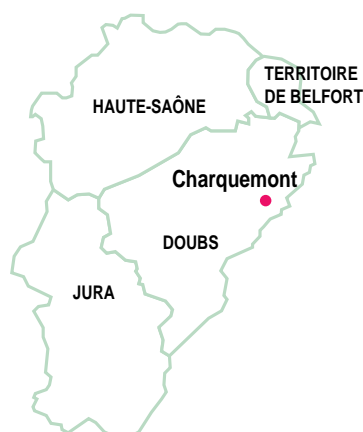


Chauffage automatique aux granulés de bois, Commune de Charquemont (25)



Photo AJENA

CONNAÎTRE POUR AGIR



Située dans le massif du Haut-Doubs, la commune de Charquemont a choisi de chauffer sa nouvelle salle polyvalente et les vestiaires du stade de football par une installation entièrement automatisée fonctionnant aux granulés de bois. La chaufferie a été mise en service au mois de septembre 2002.

ADEME



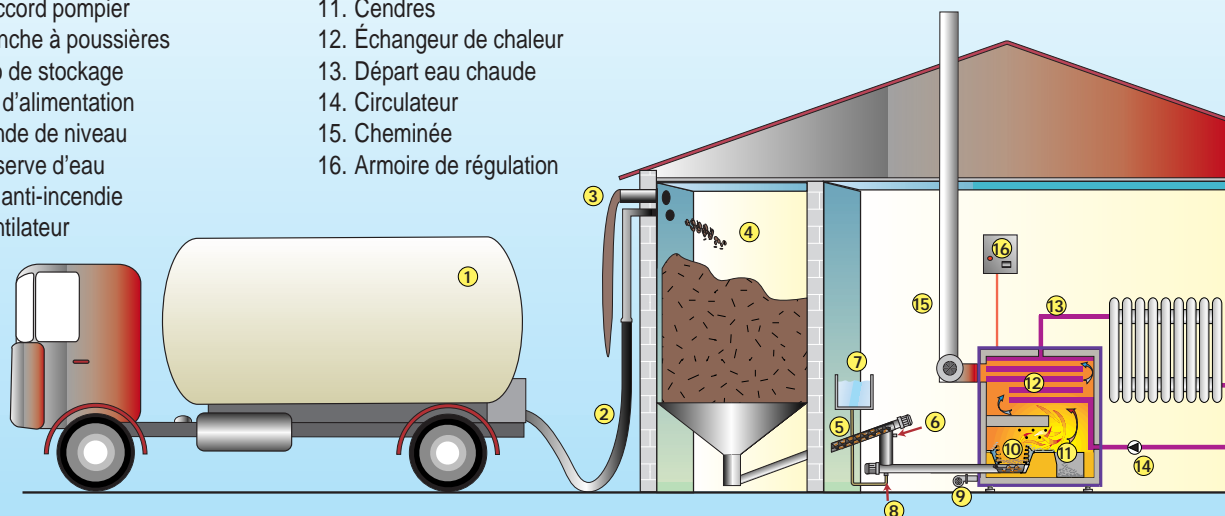
DÉLÉGATION RÉGIONALE
FRANCHE-COMTÉ



chaque jour, plus proche de vous

Schéma de principe de l'installation :

- | | |
|------------------------|---------------------------|
| 1. Camion-souffleur | 10. Foyer |
| 2. Raccord pompier | 11. Cendres |
| 3. Manche à poussières | 12. Échangeur de chaleur |
| 4. Silo de stockage | 13. Départ eau chaude |
| 5. Vis d'alimentation | 14. Circulateur |
| 6. Sonde de niveau | 15. Cheminée |
| 7. Réserve d'eau | 16. Armoire de régulation |
| 8. Jet anti-incendie | |
| 9. Ventilateur | |



Un système de chauffage au bois souple et performant

Le brûleur à granulés est adapté sur une chaudière à bois, de marque La Jurassienne d'une puissance de 73 kW.

La livraison des granulés s'effectue par voie pneumatique à partir d'un camion-souffleur, par l'intermédiaire d'un conduit au sommet du silo de stockage. Le volume du silo est de 12 m³.

L'alimentation du brûleur est assurée par un système de vis sans fin pilotées qui rendent le fonctionnement entièrement automatique. La consommation annuelle est estimée à 25 tonnes. Quant au décentrage, il est manuel, mais ne nécessite qu'une intervention très courte, en moyenne tous les quinze jours.

Témoignage de Mme Bouquin (Maire de Charquemont)

« A l'heure où nous sommes de plus en plus sensibilisés au respect de l'environnement, l'utilisation du bois-énergie s'inscrit pleinement dans cette prise de conscience. Les principaux objectifs de cette installation de chauffage automatique au bois sont l'utilisation de ressources locales et les aspects pédagogiques et exemplaires. De plus, nous participons à la diminution des rejets de gaz à effet de serre et des polluants atmosphériques. Cette installation devrait également permettre à la commune de réaliser d'importantes économies financières, mais nous ne pouvons pas le certifier, c'est encore tôt. »



Vue de la chaudière.

• Maître d'ouvrage :

Commune de Charquemont.
1, place de l'Hôtel de Ville - 25140 Charquemont
Tél. +33 (0)3 81 68 67 27

• Investissement :

Chaudière aux granulés (73 kW), système d'alimentation, extracteur de fumées et pose :
16 450 € TTC (TVA à 19,6 %).

• Subventions dans le cadre du Plan bois-énergie et développement local du Doubs :

Conseil général du Doubs et ADEME Franche-Comté : 50 %.

• Fabricant du matériel : La Jurassienne

7 bis, rue Victor Bérard - 39300 Champagnole
Tél. +33 (0)3 84 52 52 97 / Fax +33 (0)3 84 52 34 06

BOIS ÉNERGIE

ADEME



DÉLÉGATION RÉGIONALE
FRANCHE-COMTÉ

Partenaires financiers

ADEME Délégation régionale Franche-Comté - 25, rue Gambetta - BP 26367 - 25018 Besançon Cedex 6 - Tél. +33 (0)3 81 25 50 00
Conseil général du Doubs - Direction du cadre de vie - 7, avenue de la Gare d'Eau - 25031 Besançon Cedex - Tél. + 33 (0)3 81 25 81 37



Le Doubs
CONSEIL GÉNÉRAL
www.doubs.fr